

Appel à projets « Raconte-moi ta vie ! »

9^e édition – Hauts-de-France – 2026-2027

Ouvert du mardi 3 mars au lundi 4 mai 2026 inclus

Réunion d'info en visio – MERCREDI 1^{ER} AVRIL À 15H

Posez toutes vos questions en direct !

Pour recevoir le lien de connexion, écrire à : juliettedronsart@acap-cinema.com

CONSTAT	1
PROPOSITION	2
DÉPLOIEMENT EN RÉGION	3
FICHE TECHNIQUE 2026-2027.....	4
ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT.....	5
CONTACTS	5

Auteurs Solidaires est un fonds de dotation qui a pour mission d'élaborer et de proposer des expériences de partage de création portées par des auteurs, en partenariat avec des acteurs locaux, sur des territoires où le lien social requiert une attention soutenue. Imaginé à l'initiative de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques), dans la tradition de solidarité qui fut à l'origine même de sa création, Auteurs Solidaires, fondé en novembre 2014 par Jacques Fansten, scénariste et réalisateur, est présidé par Rodolphe Belmer. Son conseil d'administration est composé d'auteurs et de personnalités issues du monde de la culture et de l'entreprise qui souhaitent s'engager dans des actions culturelles à vocation sociale.

CONSTAT

Beaucoup de jeunes ignorent tout, non seulement de leur histoire familiale, mais aussi du mode de vie de la génération de leurs parents. Les migrations, l'éclatement des familles et leurs recompositions, les exclusions de toutes sortes, l'éloignement géographique font que la transmission d'une mémoire familiale ou collective est occultée.

De nombreuses études ont montré que cette fissure générationnelle, cette perte de repères, cette méconnaissance de ce qui devrait contribuer à se construire sont sources de mal être et de difficultés à trouver sa place dans la société.

PROPOSITION

Auteurs Solidaires propose un projet innovant d'expérience de partage de création qui permet aux jeunes, à partir de leurs histoires, de s'engager dans la création de récits.

La découverte de leur propre histoire et de l'histoire de chacun pour imaginer, inventer, créer des récits et des scénarios permet aux jeunes d'approcher l'idée même de création à partir d'une réalité.

« Raconte-moi ta vie ! » est une aventure dont l'objectif, à la fois individuel et collectif, est de consolider la confiance en soi et en l'autre en offrant à des jeunes la possibilité de trouver des repères qui les aideront à se construire.

L'établissement scolaire ou d'apprentissage est un lieu idéal pour favoriser la rencontre entre les auteurs et les élèves et apprentis à une période fondatrice de leur vie.

Durant une année scolaire, des autrices et auteurs professionnels accompagnent des jeunes dans la quête de leur histoire et dans l'écriture de celle-ci. Il est important de préciser que ce travail est fait dans le respect de l'intime. Les lycéens/lycéennes et apprentis/apprenties ne livrent de leur histoire que ce qu'ils désirent, sans démarche intrusive des artistes dans leur vie et celle de leur famille. Ces jeunes gardent la liberté absolue de décider s'ils souhaitent ou non que leur texte soit lu, édité ou enregistré.

Trois classes iront vers un travail de mise en voix de leur texte, une classe vers une mise en mouvement et une classe vers une mise en image (scénarisation du récit et réalisation). L'ensemble aboutit à une restitution publique et une édition des récits et du scénario.

Le temps dédié à chaque phase du projet est un paramètre primordial, permettant d'explorer diverses formes de création et d'affiner le cadre des ateliers, afin qu'ils soient le plus propices et adaptés aux objectifs du projet et aux élèves et apprentis.

« Raconte-moi ta vie ! » est un projet ambitieux dont la mise en œuvre ne peut être envisagée sans l'engagement remarquable des équipes pédagogiques et sans le soutien de la Région Hauts-de-France, de la DRAEAC (Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle), de la DRAAF Hauts-de-France (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt), d'un opérateur local, l'Acap - pôle régional image, qui assure la coordination de l'opération sur le terrain, et de partenaires financiers sur lesquels s'appuyer pour pérenniser l'opération.

DÉPLOIEMENT EN RÉGION

HISTORIQUE

Une première édition a eu lieu en 2016-2017 à Marseille et concernait deux classes de collèges d'établissements classés Réseaux d'Education Prioritaire (REP). Ce projet a été également décliné en 2017-2018 à Sarcelles, au sein d'une classe de collégiennes et collégiens allophones nouvellement arrivés en France.

Au vu du succès de ces deux premières éditions, Auteurs Solidaires a adapté et amplifié cette action en lui donnant une dimension régionale. Ainsi dès la rentrée scolaire 2018, l'opération s'est déployée dans les Hauts-de-France au sein de 10 classes de 10 lycées répartis sur l'ensemble du territoire. La mesure d'impact en temps réel de l'opération en Hauts-de-France a conforté Auteurs Solidaires dans son projet de déploiement sur l'ensemble du territoire national.

Depuis la rentrée 2019 « Raconte-moi ta vie ! » est installé en Région Auvergne-Rhône-Alpes et depuis la rentrée 2022 en Île-de-France. L'opération est reconduite en Hauts-de-France chaque année scolaire depuis 2018. À la fin de l'année scolaire 2024-2025, plus de 950 jeunes de la région Hauts-de-France auront été les bénéficiaires directs de cette action.

La vocation d'Auteurs Solidaires est d'œuvrer au plus près des réalités et des besoins des territoires et ses missions s'inscrivent dans les objectifs éducatifs et culturels des régions : un renforcement de l'accès à la culture et un développement de l'éducation artistique et culturelle auprès des jeunes.

Un travail de réflexion mené conjointement avec les différentes régions et leurs académies permet d'adapter la mise en œuvre de l'action au plus près des spécificités des territoires.

MISE EN ŒUVRE 2026-2027

Pour la rentrée 2026, Auteurs Solidaires maintient le déploiement de l'opération dans les Hauts-de-France pour la neuvième année consécutive. En partenariat avec la Région Hauts-de-France, la DRAEAC pour l'Education nationale, la DRAAF Hauts-de-France, et l'Acap - pôle régional image, **l'action sera menée dans 5 classes de 5 établissements scolaires et d'apprentissage de la région.**

FICHE TECHNIQUE 2026-2027

Bénéficiaires : 5 groupes-classes (effectif de 12 à 35 élèves ou apprentis) issus de 5 lycées, généraux, technologiques et professionnels et CFA de la Région Hauts-de France.

Durée : une année scolaire

PHASE 1 - 1^{er} TRIMESTRE / POUR L'ENSEMBLE DES CLASSES

- ✓ Ateliers d'écriture : **travail d'écriture en classe pour arriver à la conception d'un ou de deux récits avec les auteurs et autrices, en collaboration avec les équipes pédagogiques référentes : 20 heures par classe**
- ✓ **Présentation de deux récits maximum par classe** à un Comité de lecture composé de représentants des parties prenantes (Région, DRAEAC, DRAAF, auteurs, partenaires financiers...)
- ✓ **Le comité de lecture choisit un récit par classe et l'oriente soit vers une mise en voix, une mise en image ou une mise en mouvement (détails ci-dessous).**

PHASE 2 - 2^e et 3^e TRIMESTRES / UNE ADAPTATION DU RECIT, SPÉCIFIQUE À CHAQUE CLASSE

La forme d'adaptation est déterminée par le comité de lecture en janvier 2027. Les classes qui s'engagent dans le projet ne savent pas à l'avance la forme que prendra l'adaptation.

- ✓ **Pour 3 classes : Mise en voix des récits** avec les auteurs et autrices, en collaboration avec les équipes pédagogiques référentes en vue d'une restitution qui prendra la forme d'un enregistrement sonore : **10 heures d'atelier par classe.**
- ✓ **Pour 1 classe : Mise en mouvement** avec des auteurs et autrices chorégraphes, en collaboration avec l'équipe pédagogique référente. La performance obtenue fera l'objet d'une captation : **14 heures d'atelier par classe.**
- ✓ **Pour 1 classe : Mise en image**
Adaptation du récit en scénario, avec le réalisateur ou la réalisatrice, en collaboration avec l'équipe pédagogique référente : **14 heures d'atelier.**
Réalisation d'un court métrage encadré par un auteur-réalisateur ou une autrice-réalisatrice : **4 jours de tournage.**
Sensibilisation au montage encadrée par l'auteur-réalisateur ou l'autrice-réalisatrice et 1 monteur ou une monteuse : **3 heures d'atelier.**

PHASE 3 - 3^e TRIMESTRE / VALORISATION DU TRAVAIL POUR TOUTES LES CLASSES :

- ✓ **Présentation des productions des élèves** organisée par chaque établissement et selon leur possibilité
- ✓ **Présentation des travaux des lycéens et apprentis lors d'une restitution publique régionale** dans un lieu culturel emblématique : **1 journée.**
- ✓ **Edition** d'un recueil de la totalité des récits des classes. Ce **livre** sera distribué à chaque élève participant.
- ✓ **Mise à disposition numérique et mise en ligne des œuvres** réalisées par les élèves (enregistrements sonores, captation audiovisuelle et court métrage).

Cette opération peut être enrichie durant l'année par la **découverte d'œuvres cinématographiques, musicales et théâtrales, suivies de discussions** avec les auteurs, les autrices et les

enseignants/enseignantes et, dans la mesure du possible, avec des **intervenants et intervenantes liés aux œuvres** (auteurs et autrices, metteurs et metteuses en scène, réalisateurs et réalisatrices...).

ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

« Raconte-moi ta vie ! » est un projet ambitieux dont la mise en œuvre nécessite l'**engagement des chefs et cheffes d'établissements, des équipes pédagogiques pluridisciplinaires, des lycéennes, lycéens, apprenties et apprentis ainsi que des artistes.**

1. Fédérer plusieurs enseignants autour du projet.
2. S'engager dans le projet et co-construire les ateliers avec les artistes.
3. Être force de proposition sur les ressources possibles en lien avec le sujet du projet (littérature, spectacles, lieux de la ville à visiter...).
4. Établir dès que possible le calendrier des interventions (et sorties éventuelles) et le communiquer à l'équipe de l'Acap.
5. S'engager à respecter le calendrier et le nombre d'heures dédiées à chaque phase.
6. Préparer les séances et l'accompagnement des artistes dans les différents ateliers et sorties prévues sur le temps scolaire.
7. Adapter autant que faire se peut l'emploi du temps des classes.
8. Mettre à disposition au sein du lycée ou du centre d'apprentissage un lieu dédié pour les interventions aux dates fixées par le calendrier.
9. Prendre en charge et organiser le transport des élèves pour les sorties liées au projet (valorisation, spectacles, projections...).
10. Assurer la présence des jeunes lors de la valorisation régionale de fin d'année (date non connue à ce jour).
11. Participer à la réunion de lancement et aux réunions bilan.

CONTACTS

Pour tout renseignement s'adresser à :

- ✓ Stéphanie GÉRARD — coordinatrice académique à l'éducation artistique et culturelle - DRAEAC - site d'Amiens / stephanie.gerard1@region-academique-hdf.fr
- ✓ Julie DIVILLE — chargée de mission académique cinéma-audiovisuel - DRAEAC - site d'Amiens / julie.diville@ac-amiens.fr
- ✓ Sabine VERGEZ — coordinatrice académique pour le cinéma-audiovisuel - DRAEAC - site de Lille / sabine.vergez@ac-lille.fr
- ✓ Corinne Brailly - DRAAF / educatif-srfd.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr
- ✓ Valérie Travet - DIRAA - Région Hauts-de-France / valerie.travet@hautsdefrance.fr

Site internet de la DRAEAC Hauts-de-France - site de Lille

<https://draeac.site.ac-lille.fr/>

Site internet de la DRAEAC Hauts-de-France - site d'Amiens

<http://draeac.ac-amiens.fr/>

Site internet de la DRAAF Hauts-de-France

<https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/>

Site internet de l'Acap - pôle régional image

<https://www.acap-cinema.com>

Site internet d'Auteurs Solidaires

<http://www.auteurs-solidaires.org/>

« Raconte-moi ta vie ! » est un projet imaginé et porté par le fonds de dotation Auteurs Solidaires. Il a été mis en oeuvre grâce à différents partenaires investis dans les actions sociales et culturelles à destination des jeunes : La Région Hauts-de-France, la DRAEAC (Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle) et la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) des Hauts-de-France, la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) et la MACD (Mutuelle des Auteurs et Compositeurs Dramatiques).

**RACONTE-MOI
TA VIE !**

**AUTEURS
SOLIDAIRES**



L'Acap - pôle régional image est en charge de la coordination de l'ensemble de l'action sur le territoire régional.